

COUP DE COLERE

chez les

Assistants familiaux



QUAND LE TORCHON BRÛLE

Bonjour à tous et merci de me laisser la parole.
La FNAF fait toujours le même constat de colère et le torchon brûle. A quand trouvera-t-on un puits et non un verre d'eau pour l'éteindre ???

Si en premier, on intègre le code de l'action sociale et de la famille au code du travail commun, nous n'aurions pas besoin de revendiquer un droit de repos, un droit de retrait.

Les assistants familiaux sont de plus en plus épuisés, abandonnés, maltraités par les Départements qui se croient au-dessus de tous.

L'assistant familial qui a trois enfants en charge fait plus de 25 kms pour emmener un des trois en visite parentale, elle devra attendre une ou deux heures dans sa voiture sans pouvoir les canaliser du fait de l'environnement étroit et à mon sens maltraitant !

Les employeurs ne tiennent pas compte des problématiques rencontrées puisqu'eux sont assis sur une chaise dans un bureau bien chauffé !

A quand l'assistant familial fera partie de l'équipe, c'est écrit mais pas fait ! L'assistant familial est la dernière roue du carrosse et elle aura le droit de parole si les quatre autres roues sont crevées !

Un constat flagrant, l'Assemblée des Départements de France (ADF) brille par son absence à chaque réunion proposée.

Maintenant, si vous me le permettez, je vais laisser la parole à Marie-Noëlle Petitgas qui fera lecture d'un communiqué communs à nos quatre organisations.

Annick Moine
Présidente FNAF

